

## RÔLE DES AUDIENCES

### CONSEIL DE DISCIPLINE OTIMROEPMQ

No dossier	Nom des parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Date et heure	Lieu et salle
35-23-001	Yves Morel, t.i.m. c. <b>Charlie Bono, t.i.m.</b>	Me Leslie Azer DNA AVOCATS	Avoir posé des gestes déplacés, inappropriés et/ou à caractère sexuel dans le cadre de ses services professionnels auprès de la cliente, le tout contrairement à l'article 59.1 du Code des professions.	Me Jean-Guy Légaré, président  Jean Labbé, membre du conseil  Gilbert Gagnon, membre du conseil	Audience sur culpabilité  <b>12-13-14 juin à 9 h 30</b>  <b>27 juin 9h30 à 12h</b> <b>28 juin 10h à 12h</b>	Par visioconférence  *L'audience est publique : veuillez communiquer avec la secrétaire par intérim du conseil de discipline de l'OTIMROEPMQ pour assister à l'audience à distance : <a href="mailto:genevieve@groyavocate.ca">genevieve@groyavocate.ca</a>
35-23-002	Yves Morel, t.i.m. c. <b>François Leblond, t.i.m.</b>	Me Leslie Azer DNA AVOCATS	Avoir consulté à deux reprises, sans autorisation ni justification professionnelle, le Dossier Santé Québec (DSQ) d'une cliente, le tout en violation du droit à la confidentialité de cette cliente, article 28 du Code de déontologie et 59.2 du Code des professions.	Me Lyne Lavergne, présidente du conseil  Johanne Simard, membre du conseil  Marlène Fréchette, membre du conseil	Audience sur culpabilité et sanction  <b>25 août 2023 à 13h30</b>	Par visioconférence  *L'audience est publique : veuillez communiquer avec la secrétaire par intérim du conseil de discipline de l'OTIMROEPMQ pour assister à l'audience à distance : <a href="mailto:genevieve@groyavocate.ca">genevieve@groyavocate.ca</a>